



Lycée SAINT GREGOIRE
3, place Choiseul
37100 Tours
Tél. : 02.47.54.51.39
Fax : 02.47.49.04.18
@courriel : contact@saint-gregoire.net



Centro de Intercambios Escolares

Carretera de Colmenar Viejo, km 12,800 (Ciudad Escolar) 28049
Madrid, España. Tf. (+34) 91 372 12 84 Fax (+34) 91 734 29 35
cie@madrid.org

Séjour culturel et linguistique à Madrid

Niveau 1^{ère}

du 18 au 23 février 2018¹

Dossier de candidature

A remettre **en mains propres** au plus tard **le lundi 6 novembre** à :

- Mmes RAVINEAU ou TORRELLAS dans une enveloppe cachetée portant les nom et prénom de l'élève.

Tout dossier incomplet ne sera pas comptabilisé pour le tirage au sort.

¹ Retour dans la nuit du 23 au 24 février.

1. Présentation du séjour

Ce séjour culturel est effectué par l'intermédiaire du **Centre d'Échanges Scolaires (CIE)** de la Communauté Autonome de Madrid (Direction générale d'amélioration de la qualité de l'enseignement) destiné aux élèves du secondaire.

Pour plus d'informations : <http://www.educa.madrid.org/web/cie.madrid/>

Créé en 1992, le CIE a pour objectif de faire connaître la Communauté Autonome de Madrid.

Depuis 1994, **16 140 élèves** ont visité la Communauté Autonome de Madrid grâce au programme "Conocer Madrid" (chiffres de 2011).

• Objectifs pédagogiques

- Découverte culturelle de la Communauté Autonome de Madrid, de son histoire et son patrimoine en lien avec l'apprentissage de la langue.
- Mise en pratique de la langue espagnole avec des élèves du même groupe d'âge : entraînement authentique à l'expression orale en interaction (EOI).
- Mise en situation d'apprentissage permanent : susciter la curiosité chez les élèves et leur montrer qu'il est possible d'apprendre autrement.
- Expérience du vivre ensemble à l'occasion du voyage.
- Travail sur les **notions culturelles du cycle terminal** illustrées pendant le voyage (espaces et échanges). Objectif : **gagner en aisance en vue de l'épreuve orale du baccalauréat.**

• Activités pédagogiques

Le programme est « général » pour convenir au plus grand nombre d'élèves.

Des visites et des ateliers en langue espagnole ont été préparés par les éducateurs du CIE conjointement avec les enseignantes d'espagnol du lycée.

• Programme du séjour

Exemple d'un séjour avec le programme « Conocer Madrid ». Le programme du séjour sera remis aux élèves participants avant le départ.

PROGRAMME DU SEJOUR EN ESPAGNE du 18 au 23 février 2018 (Ebauche)

Dimanche 18	Lundi 19	Mardi 20	Mercredi 21	Jeudi 22	Vendredi 23
<p>Départ à 05:00 du lycée.</p> <p>Rendez-vous à 04h30 devant l'établissement, quai Paul Bert.</p>	<p>7:45 au plus tard : Lever. Rangement des chambres</p> <p>8:30 Petit déjeuner</p>				
	<p>09:30 Présentation du programme</p> <p>11:00 Musée Reina Sofía</p>	<p>Circuit dans la vieille ville : « Madrid des Habsbourg »</p> <p>11:45 Musée du Prado</p>	<p>San Lorenzo del Escorial</p> <p>11:15 Monastère de l'Escorial</p>	<p>Tolède</p> <p>Visite guidée de Tolède, ville des trois cultures.</p>	<p>09:00 départ après le petit-déjeuner</p>
Pique nique					
<p>21h Arrivée au Centre d'Echanges Scolaires.</p> <p>Accueil et installation dans les chambres.</p> <p>Repos</p>	<p>16:00 h Azotea del Círculo de Bellas Artes</p> <p>18:30</p> <p>Travail de groupe (consignes pour le carnet de voyage)</p>	<p>15: 00- 16h30 : Temps libre à Madrid (photos, dessins pour illustrer le carnet de voyage) ou visite du Palais royal</p> <p>17:30 Atelier de littérature et musique espagnoles</p>	<p>14:15 El Valle de los Caídos</p> <p>18:30-19:30 Travail de groupe</p>	<p>Temps libre pour le déjeuner</p> <p>18:30 - 19:30: Travail de groupe</p>	<p>Arrivée au lycée (quai Paul Bert) vers 01:00 dans la nuit de vendredi à samedi.</p>
Repos					
20:30 Dîner au Centre d'Echanges Scolaires					
Temps libre (jeux de société, babyfoot, ping pong)					
23h Coucher, silence dans les chambres					

- **Productions réalisées dans le cadre du séjour**

Avant le départ : rédaction d'un article bilingue annonçant le départ, les objectifs, les visites, etc.

Pendant le séjour : articles bilingues quotidiens qui seront publiés sur le site du lycée.

A rendre au mois de mars : un carnet de voyage illustré qui permettra aux élèves de mettre leurs impressions par écrit.

- **Evaluation**

Le carnet de voyage fera l'objet d'une note qui comptera dans la moyenne du 3^{ème} trimestre.

Une récompense sera attribuée pour les 3 meilleurs carnets de voyage (qualité de la langue, originalité, etc.)

- **Le trajet**

En autocar **TOURAINES EXCURSIONS** :

DEPART : Le dimanche 18 février 2018 à 05:00 de TOURS (LYCÉE) Arrivée vers 21h00 à MADRID.

RETOUR : Le samedi 24 février 2018 vers 01:00 à TOURS (LYCÉE) Départ à 09h00 de MADRID vendredi 23 février 2018

TRAJET : TOURS - A 10 - POITIERS - SAINTES - BORDEAUX - BAYONNE - IRUN - GASTEIZ VITORIA - BURGOS - MADRID

- **Matériel à prévoir (conseillé)**

Pique-nique : jour du départ (midi et soir)

Cahier petit format (17*22) et trousse

Nécessaire de toilette (serviettes)

Vêtements chauds

Chaussures adaptées (talons hauts à éviter)

Objets High-tech : utilisation pour le trajet aller-retour, interdits dans les chambres au CIE.

- **Comportement**

Les élèves devront respecter le règlement intérieur du lycée pendant toute la durée du séjour.

Tout manquement sera sanctionné.

- **Informations durant le séjour**

Des nouvelles quotidiennes seront envoyées par les enseignants au lycée. Elles seront postées régulièrement dans la rubrique Lycée « Nos lycéens témoignent » et/ou envoyées par courriel si vous souhaitez nous communiquer une adresse.

- **Informations pour l'inscription**

Budget : 350€ (hébergement en pension complète : 110€ + transport : 140€ + dépenses sur place, assurance annulation : environ 100€)

Paiement : une circulaire sera distribuée aux élèves retenus mentionnant les modalités de paiement (par prélèvement).

Date limite d'inscription (remise des dossiers de candidature complets) : **lundi 6 novembre 2017**

Compte tenu du nombre de places limité, **l'inscription doit être ferme et définitive.**

Seuls les dossiers dûment complétés et remis en mains propres aux organisatrices dans les délais donneront accès au tirage au sort.

En cas de tirage au sort, une liste des élèves retenus (40 élèves) sera affichée au lycée.

Pour nous contacter :

Mme RAVINEAU : espagnol.ravineau@gmail.com

Mme TORRELLAS : espagnol.torrellas@gmail.com

- **Liste des documents à joindre obligatoirement au dossier de candidature**

- Fiche sanitaire dûment complétée et signée.
- Le cas échéant, le coupon concernant **la prise de traitement médical** dûment complété, signé et accompagné d'une photocopie de l'ordonnance.
- La carte d'assurance maladie européenne (valable 2 ans) ou, à défaut, le certificat provisoire de remplacement, valable trois mois.
- Le règlement intérieur du CIE signé **par l'élève et son représentant légal**.
- La photocopie de la carte d'identité (recto-verso) ou du passeport.
- L'autorisation de prélèvement automatique pour le paiement (le bulletin sera détruit si l'élève ne peut pas participer au voyage à l'issue du tirage au sort).
- L'autorisation de temps libre.

MERCI DE REMPLIR CETTE FICHE LE PLUS PRECISEMENT POSSIBLE POUR FACILITER LA PRISE EN CHARGE DE VOS ENFANTS SUR PLACE.



Fiche de liaison sanitaire

Voyage en Espagne du 18 au 23 février 2018

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

À :

Nationalité :

Carte nationale d'identité/passeport valide jusqu'aux dates du séjour : OUI - NON

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RESPONSABLE LEGAL DE L'ELEVE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Coordonnées téléphoniques du père

Domicile :

Mobile :

Travail :

Coordonnées téléphoniques de la mère

Domicile :

Mobile :

Travail :

Adresse email pour l'envoi des nouvelles quotidiennes :

Autres numéros pouvant être joints en cas d'urgence (indiquer le nom des personnes) :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ÉLÈVE

- L'élève suit-il un traitement médical ? OUI NON
- ✓ ***Si oui**, merci de signer le document de décharge et de joindre **l'ordonnance** du médecin traitant. (Lors du séjour, les boîtes de médicaments devront se trouver **dans leur emballage d'origine**, marquées au nom de l'enfant et accompagnées de leur notice).*

NOUS VOUS RAPPELONS QU'AUCUN MEDICAMENT NE POURRA ÊTRE DONNÉ À VOTRE ENFANT.

- Indiquez les éventuels problèmes de santé (maladies, asthme, allergies, etc.). Y a-t-il des précautions à prendre ?

- Votre enfant porte-t-il des lunettes, lentilles ou prothèses auditives ? OUI NON

- Indiquez les éventuels régimes alimentaires spécifiques :
 - ovo-lacto végétarien (pas de viande ni de poisson mais œufs, produits laitiers et dérivés) : OUI NON
 - végane (végétarien strict : aucun aliment d'origine animale) : OUI NON
 - aucun type de viande ni dérivés (charcuterie, etc.) : OUI NON
 - pas de viande de porc ni dérivés (charcuterie, etc.) : OUI NON

- Indiquez les éventuelles allergies ou intolérances alimentaires :
 - cœliaque ou intolérance au gluten : OUI NON
 - intolérance au lactose : OUI NON
 - allergie aux fruits secs : OUI NON
 - autres (spécifier clairement) :

Précisions :

Précisions :

NOM ET COORDONNEES DU MEDECIN TRAITANT

Docteur

Adresse :

Téléphone :

Evitez de confier son carnet de santé à votre enfant. Si vous souhaitez transmettre au responsable du voyage des extraits du carnet de santé, faites des photocopies et joignez-les à cette fiche.

La **Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)** permet d'attester des droits à l'assurance maladie, et le cas échéant, de bénéficier d'une prise en charge des soins médicaux.

La **CEAM** est **individuelle, nominative et gratuite**. Les cartes délivrées depuis le 1^{er} juillet 2014 sont valables 2 ans maximum. La durée de validité de votre CEAM ne pourra toutefois pas excéder la durée de vos droits à l'assurance maladie.

➤ **La demande peut être faite par téléphone au 3646, sur internet à partir de votre compte ameli.fr, directement à l'agence d'assurance santé.**

ENGAGEMENT DU RESPONSABLE LEGAL

Je soussigné(e),....., responsable légal de l'enfant.....,

déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche. J'autorise par la présente le responsable du voyage à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date:..... Signature :



Lycée SAINT GREGOIRE
3, place Choiseul
37100 Tours
Tél. : 02.47.54.51.39
Fax : 02.47.49.04.18
@courriel : contact@saint-gregoire.net

Prise de traitement médical

Votre enfant prend un traitement médical et devra apporter les médicaments nécessaires pendant le séjour à Madrid.

N'ayant pas la qualité de médecin, nous ne serons pas en mesure de donner son traitement à votre enfant. Il devra donc le prendre seul et respecter la posologie indiquée sur l'ordonnance.

Aussi, nous vous demandons de préparer une trousse à médicament au nom de votre enfant avec le strict nombre de médicaments nécessaire à la durée du séjour dans leur emballage d'origine.

Nous conserverons, en cas de besoin, la copie de l'ordonnance relative au traitement.

A joindre au dossier de candidature

✂-----

Madame, Monsieur.....a pris connaissance des conditions de prise de traitement médical de leur fils/fille.....en classe de pendant le séjour à Madrid du 18 au 23 février 2018.

Signature du représentant légal :

Nom et Prénom de l'élève :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE DU CIE

- ✓ Conformément à la législation en vigueur, il est interdit de **fumer et de consommer de l'alcool ou tout type de drogue dans l'enceinte du CIE.**
Les élèves mineurs ne pourront acheter ni cigarettes ni alcool pour les ramener en France.
- ✓ Il est interdit de manger ou de conserver des aliments non emballés dans les chambres.
- ✓ Il est très important de faire attention aux installations (portes, fenêtres, armoires), matériels et jeux mis à la disposition des élèves. Chacun est responsable des éventuelles dégradations.
- ✓ A l'arrivée du groupe, chaque élève doit faire son lit et placer le contenu de sa valise dans les armoires et tables de nuit.
- ✓ Les valises se rangent au-dessus des armoires afin de permettre le nettoyage du sol.
- ✓ Le dernier jour, les élèves iront entreposer les bagages à l'endroit indiqué par le CIE. Les couvertures devront être pliées et rangées dans les armoires. Les draps et taies d'oreiller seront déposés à l'endroit indiqué par les professeurs.
- ✓ Il est interdit de changer les lits de place.
- ✓ La collaboration des élèves est obligatoire pour le rangement et le nettoyage des chambres tous les jours : lits, sanitaires.
- ✓ Le matin, les élèves font leurs lits, ouvrent les fenêtres et veillent à garder le sol dégagé.
- ✓ Les papiers et détritiques seront jetés à la poubelle et les éventuelles traces d'eau sur le sol séchées dans les douches.
- ✓ Les professeurs vérifieront toutes les chambres avant le départ.
- ✓ **Ponctualité fondamentale** pour assurer le bon déroulement des visites.
- ✓ Le respect de l'intimité et du repos de chacun(e) est indispensable au bon fonctionnement de la semaine.
- ✓ Le silence dans les chambres est exigé à partir de **23h**.
- ✓ Heure du lever : **7h45 au plus tard**.

De façon générale, le règlement du Lycée Saint Grégoire est applicable pendant toute la durée du séjour. Tout manquement sera sanctionné.

Date :

SIGNATURE : "Mention Lu et approuvé"

L'élève

Le représentant légal



Lycée SAINT GREGOIRE
3, place Choiseul
37100 Tours
Tél. : 02.47.54.51.39
Fax : 02.47.49.04.18
@courriel : contact@saint-gregoire.net

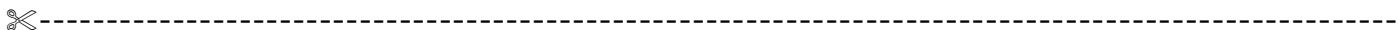
Autorisation de prélèvement

Votre enfant participe au séjour culturel et linguistique à Madrid du 18 au 23 février 2018.

Le règlement des frais du voyage d'un montant de **350 €** s'effectuera en trois fois et par prélèvement, selon les échéances suivantes :

- 1^{ère} échéance : 123 € (soit 35 %) au 15 décembre 2017.
- 2^{ème} échéance : 123 € (soit 35 %) au 15 janvier 2018.
- 3^{ème} échéance : 104 € (soit 30 %) au 15 février 2018.

A joindre au dossier de candidature (le bulletin sera détruit si l'élève ne peut pas participer au voyage à l'issue du tirage au sort)



Madame, Monsieur.....donnent leur accord pour que leur
fils/fille.....en classe departicipe au voyage en Espagne
d'un montant de 350 € **du 18 au 23 février 2018** et autorisent l'OGEC Saint Grégoire à
effectuer trois prélèvements selon les échéances suivantes :

- 1^{ère} échéance : 123 € (soit 35 %) au 15 décembre 2017.
- 2^{ème} échéance : 123 € (soit 35 %) au 15 janvier 2018.
- 3^{ème} échéance : 104 € (soit 30 %) au 15 février 2018.

Signature des parents :



Lycée SAINT GREGOIRE
3, place Choiseul
37100 Tours
Tél. : 02.47.54.51.39
Fax : 02.47.49.04.18
@courriel : contact@saint-gregoire.net

Autorisation de temps libre

Lors des temps libres, les élèves seront en autonomie dans un périmètre restreint et devront être au moins par deux. Une liste de binômes a été rédigée à cet effet. Il sera fourni aux élèves : un plan de chaque ville visitée, une carte de visite sur laquelle figurent les coordonnées du centre d'accueil et au dos, les numéros de téléphone des professeurs d'espagnol ou des enseignants accompagnateurs. Un lieu et une heure de rendez-vous leur seront donnés avant le temps libre.

Pendant ces temps libres, les élèves qui en bénéficieront, ne seront plus sous la responsabilité de l'établissement et les parents déchargent l'établissement de toute responsabilité pendant ces moments. Si vous n'acceptez pas que votre enfant bénéficie des temps libres, votre enfant restera avec les accompagnateurs.

A joindre au dossier de candidature

✂-----

Madame, Monsieur.....

parents de.....

en classe de

- acceptent que leur enfant bénéficie des moments de temps libre sur place ;
- n'acceptent pas que leur enfant bénéficie des moments de temps libre sur place ;

Fait à le/...../ 2017

Signature des parents :